



Nom commercial: Prednisolonum micronis.

Numéro de la matière: 067402

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.04.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 16.04.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Prednisolonum micronis.

N° d'article 06740200

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique, Réactif pour analyses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9101 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)
Acute Tox. 4 H302

Classification selon les Directives CE

Classification Xn, R22

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

P264.1 Wash hands thoroughly after handling.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.



Nom commercial: Prednisolonum micronis.

Numéro de la matière: 067402

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.04.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 16.04.12

P330

Rincer la bouche.

P501.3

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger

Nocif

Phrase(s) de risque

22

Nocif en cas d'ingestion.

Phrase(s) S

7

Conserver le récipient bien fermé.

15

Conserver à l'écart de la chaleur.

33

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

36/37/39

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

46

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

60

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient

prednisolone

3. Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****prednisolone**

No. CAS 50-24-8

No. EINECS 200-021-7

Concentration

>= 50 %

Classification Xn, R22

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4

H302

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Appeler immédiatement le médecin. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Appeler aussitôt un médecin.



Nom commercial: Prednisolonum micronis.

Numéro de la matière: 067402

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.04.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 16.04.12

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement le médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eviter le dégagement de poussières. Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation de poussières. Eviter la formation d'aérosol. Veiller à la bonne aération des locaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver dans un endroit frais. Conserver dans un endroit sec. Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

Appareil de protection respiratoire autonome. Masque anti-poussières; Typ N95

Protection des mains

Gants

Protection des yeux



Nom commercial: Prednisolonum micronis.

Numéro de la matière: 067402

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.04.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 16.04.12

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	solide	
pH		
Remarque	N'est disponible	
Point de fusion		
Valeur	240	°C
Point d'ébullition		
Remarque	N'est disponible	
Point d'éclair		
Remarque	N'est disponible	
Limites des explosibilité		
Remarque	N'est disponible	
Pression de vapeur		
Remarque	N'est disponible	
Densité		
Remarque	N'est disponible	
Hydrosolubilité		
Remarque	N'est disponible	
Température d'inflammabilité		
Remarque	N'est disponible	

10. Stabilité et réactivité**10.5. Matières incompatibles**

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde et dioxyde de carbone

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	souris	
DL 50	1680	mg/kg

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Aucun données connues.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Aucun données connues.

sensibilisation

Remarque Aucun données connues.

Toxicité reproductrice



Nom commercial: Prednisolonum micronis.

Numéro de la matière: 067402

Version: 2 / CH

Date de révision: 16.04.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 16.04.12

Espèces	lapin
Remarque	Risque de malformation congénitale du fœtus.

Cancérogénicité

Espèces	Homme
évaluation	Peut causer le cancer.
Source	IARC

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Toxicité pour les daphnies

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté après traitement dans une installation d'incinération agréée.
Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires**16. Autres informations****R-phrases listed in chapter 3**

22	Nocif en cas d'ingestion.
----	---------------------------

Hazard statements listed in chapter 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
------	---------------------------

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.



Nom commercial: Prednisolonum micronis.

Numéro de la matière: 067402

Version: 2 / CH

Replaces Version: 1 / CH

Date de révision: 16.04.12

Date d'impression: 16.04.12